



## TABLEAU DE BORD SUR LES JEUNES ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

-

Photographies de la une:

© Michael Flippo

© Antares614

## Tableau de bord sur les jeunes et la propriété intellectuelle

-

This survey has been commissioned to GFK, by the European Union Intellectual Property Office in the framework of the Programme of the European Observatory on Infringements of Intellectual Property Rights.

**FIELDWORK** 2015

**PUBLICATION** Avril 2016

# Table des matières

Avant-propos .....	6
1. Résumé .....	9
1.1 Contenu numérique .....	10
1.2 Achat en ligne de biens physiques .....	16
1.3 Communication sur la contrefaçon et le piratage .....	21



# Avant-propos

---

Tableau de bord sur les jeunes et la propriété intellectuelle

De précédentes études menées par l'Office à travers l'Observatoire ont fait clairement apparaître les liens étroits entre les droits de propriété intellectuelle et l'économie. Elles ont également illustré les conséquences négatives des violations des droits de la PI sur l'emploi dans l'industrie légitime et sur les recettes publiques.

Toutefois, l'étude de 2013 relative à ce que pensent les citoyens européens de ces droits importants a démontré que tout le monde n'adhère pas entièrement à la contribution des DPI et que les jeunes en particulier peuvent être sceptiques à leur égard.

Eu égard à ces résultats, l'Office s'est attaché à essayer de mieux comprendre les comportements des 15-24 ans par l'intermédiaire du présent tableau de bord sur les jeunes et la PI, qui sera renouvelé de manière régulière pour en suivre l'évolution.

Il s'intéresse aux jeunes dans l'ensemble des 28 États membres et se fixe pour objectif principal de rassembler des éléments de connaissance sur le comportement des jeunes en ligne en ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle.

Il examine notamment quels sont les principaux éléments qui favorisent et entravent l'acquisition de contenus numériques et de biens physiques provenant de sources légales et illégales.

Pour finir, l'étude évalue ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation.

Pour résumer brièvement quelques-unes des principales conclusions, le rapport révèle que les jeunes citoyens européens ont le sentiment qu'il existe un manque d'informations concernant la PI qui pourraient les aider à comprendre ces questions. Ils estiment aussi que l'information qui est disponible n'est pas efficacement communiquée à leur groupe d'âge.

Ces facteurs contribuent à créer un climat d'indifférence, de sorte que de nombreux jeunes qui ont grandi dans cette ère numérique ne se demandent pas s'ils enfreignent ou non la PI.

Environ un tiers des personnes interrogées indiquent également l'offre insuffisante de films ou de séries télévisées auxquels leurs homologues des États-Unis ou d'ailleurs ont accès comme un facteur les conduisant à recourir à des sources illégales.

Enfin, et c'est probablement là le plus important, deux tiers des personnes sondées ont mentionné le prix comme un facteur déterminant les incitant à recourir à des sources illégales.

Cette étude offre un examen approfondi et complet de la question, effectué de manière impartiale et selon une méthode transparente.

Le présent rapport, associé aux faits et éléments de preuve d'autres études menées par l'Office à travers l'Observatoire, mérite d'être examiné avec soin par les détenteurs de droits de PI, les professionnels de l'industrie, les éducateurs et les décideurs.

Les conclusions peuvent ne pas plaire à tout le monde, mais elles font certainement apparaître l'ampleur du défi d'inculquer aux générations futures une compréhension et un respect des droits de PI.

Il faut espérer qu'elles permettront de mieux comprendre cette question et inspireront l'élaboration de nouvelles méthodes visant à doter les jeunes des outils dont ils auront besoin pour bien appréhender l'importance de l'innovation et jouer pleinement un rôle constructif au sein de la société de la connaissance.

Nous espérons, en outre, jeter les fondations d'un réseau qui pourra ouvrir la voie à nos efforts communs pour élaborer une stratégie d'éducation et de communication en matière de PI réellement efficace lorsque déployée à l'échelle nationale par les acteurs locaux.

Ce ne sera probablement pas facile, mais cela sera sans aucun doute passionnant, et je remercie tous ceux qui nous aideront à effectuer les premiers pas dans cette direction.

António Campinos

Directeur exécutif, EUIPO



# 1. Résumé

---

Tableau de bord sur les jeunes et la propriété intellectuelle

En 2013, l'EUIPO, via l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle, a commandé une étude intitulée «Les citoyens européens et la propriété intellectuelle: perception, sensibilisation et comportement». L'un de ses résultats clés indique que les jeunes générations, bien plus que les autres groupes d'âges, mettent la PI en question.

Afin de mieux comprendre les raisons de ce phénomène, l'EUIPO a commandé cette étude de suivi auprès des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans l'ensemble des 28 États membres. Elle avait pour objectif principal de rassembler des connaissances sur le comportement des jeunes en ligne et, en particulier, d'examiner quels sont pour eux les principaux éléments qui favorisent et entravent l'acquisition de contenus numériques et de biens physiques proposés légalement et illégalement, ainsi que d'évaluer ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation.

La première phase de l'étude consistait en une recherche qualitative menée dans chacun des 28 États membres. Elle se présentait sous la forme de séances de groupes de discussion de 120 minutes auxquelles prenaient part huit jeunes Européens par groupe. La seconde phase constituait la partie quantitative de l'étude, qui consistait en une enquête en ligne utilisant la méthodologie CAWI<sup>1</sup> basée sur des panels GfK présents dans les 28 États membres. Le questionnaire d'enquête en ligne a été conçu à partir des résultats des groupes de discussion qualitatifs et a servi à obtenir des données quantifiables en plus des connaissances acquises au cours de la recherche qualitative. Les sous-groupes qui sont considérés par défaut se rapportent aux caractéristiques socio-démographiques telles que genre, âge, niveau d'éducation (niveau d'études le plus élevé atteint et études entreprises), statut professionnel et revenu.






## 1.1 Contenu numérique

---

### LA MUSIQUE EST LE CONTENU EN LIGNE LE PLUS CONSULTÉ

---

La musique, les films et séries, ainsi que les jeux sont les contenus auxquels la majorité des répondants ont accédé et qu'ils ont utilisés au cours des douze derniers mois, alors que les journaux, magazines et livres électroniques sont consultés à un pourcentage légèrement inférieur.

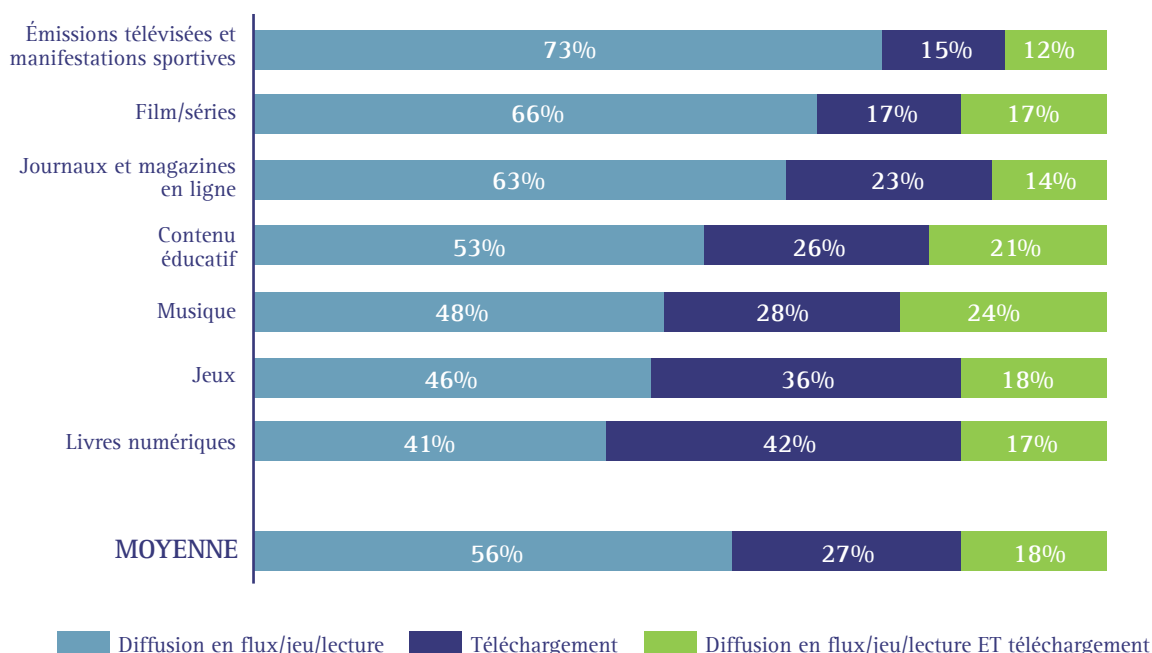
- |  |  |
|--|--|
|  97% - MUSIQUE          |  80% - ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES ET MANIFESTATIONS SPORTIVES |
|  95% - FILMS ET SÉRIES  |  |
|  91% - JEUX             |  61% - JOURNAUX ET MAGAZINES EN LIGNE                   |
|  83% - CONTENU ÉDUCATIF |  58% - LIVRES NUMÉRIQUES                                |

1 Computer Assisted Web Interviewing (entrevistas en línea asistidas por ordenador).

S'agissant de la fréquence d'utilisation<sup>2</sup>, l'accès à la musique a représenté une moyenne de 204 jours par an. Le type de contenu que les jeunes ont le moins consulté concerne les journaux et magazines en ligne, à raison de 46 jours par an.

### LA DIFFUSION EN FLUX CONTINU EST GÉNÉRALEMENT PLUS POPULAIRE QUE LE TÉLÉCHARGEMENT

Les groupes de discussion estiment que, pour les jeunes, il est moins pertinent de télécharger la chanson, de l'enregistrer sur le disque dur de leur téléphone cellulaire, tablette, ordinateur portable ou autre dispositif. Il en va de même pour les manifestations sportives qui sont des événements ponctuels à vivre en direct. Ainsi, la musique, les films, séries et événements sportifs sont la plupart du temps diffusés en flux continu et non téléchargés, ce qui n'est pas le cas des livres numériques. Ces préférences entre la diffusion en flux continu ou le téléchargement de contenu numérique ont été confirmées par les résultats de l'enquête en ligne.

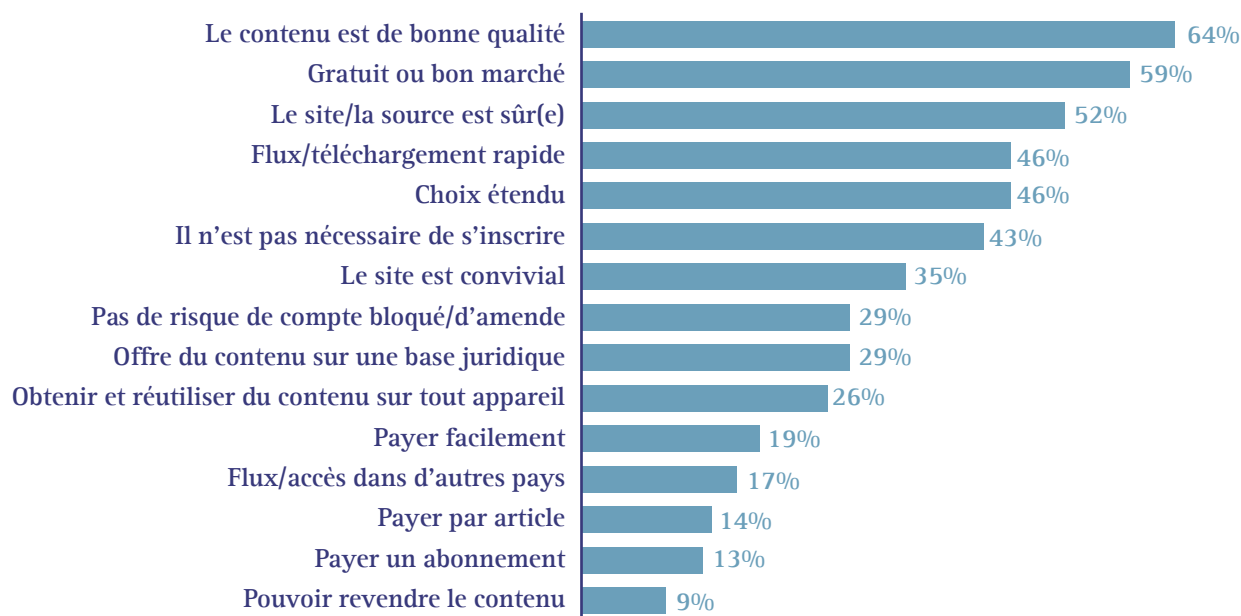


Les jeunes de 15-17 ans sont plus susceptibles que la moyenne de suivre en continu divers types de contenu: émissions télévisées et manifestations sportives, journaux et magazines en ligne, films/séries, livres électroniques et contenu éducatif. Les adultes (entre 22 et 24 ans) téléchargent des émissions de télévision et des manifestations sportives, des films et des séries, des livres numériques et des contenus éducatifs nettement plus que la moyenne.

<sup>2</sup> La fréquence d'utilisation est calculée en recodant les réponses à une unité simple de «jours par an»: la réponse «utilisation quotidienne» est multipliée par 365, la réponse «utilisation hebdomadaire» est multipliée par 52, la réponse «utilisation mensuelle» est multipliée par 12 et la réponse «utilisation rare» est multipliée par 4.

## LA QUALITÉ, LE PRIX ET LA SÉCURITÉ SONT LES ASPECTS LES PLUS IMPORTANTS LORSQUE L'ON ACCÈDE AUX CONTENUS EN LIGNE

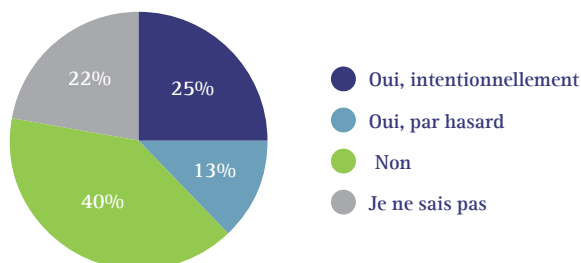
Si l'on demande aux jeunes ce qu'ils considèrent comme important lorsqu'ils chargent en flux ou téléchargent du contenu en ligne, trois aspects ressortent: près des deux tiers des répondants déclarent que la bonne qualité du contenu en ligne est l'un des aspects les plus importants. Pour une part légèrement inférieure des répondants, le faible coût ou la gratuité du contenu en ligne est très important. La sécurité du site ou de la source vient en troisième position. Les résultats de l'enquête montrent que près d'un tiers (29 %) des jeunes considèrent la légalité de la source comme importante lorsqu'ils accèdent à du contenu numérique. Le rapport présente des différences selon les pays.



## 25 % DES JEUNES ONT UTILISÉ DES SOURCES ILLÉGALES POUR ACCÉDER À DES CONTENUS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Un jeune sur quatre utilise des sources illégales d'accès aux contenus. Bien qu'une nette proportion de jeunes utilise des sources illégales, la grande majorité (81 %) de l'échantillon a déclaré recourir également à des sources légales pour accéder au contenu en ligne. Cela signifie que seule une minorité utilise exclusivement des sources illégales pour avoir accès à du contenu en ligne. Dans ce groupe minoritaire, les hommes sont surreprésentés (22 % contre 16 % de femmes), ainsi que les répondants qui disposent d'un revenu (20 % contre 15 % sans revenu). Les étudiants disposant d'un revenu présentent un taux plus élevé d'utilisation volontaire de sources illégales: 70 % contre 63 % des étudiants sans revenu. Une utilisation intentionnelle supérieure s'observe parmi les répondants qui ont déjà terminé leurs études.

Sources illégales utilisées pour accéder à du contenu numérique<sup>3</sup>

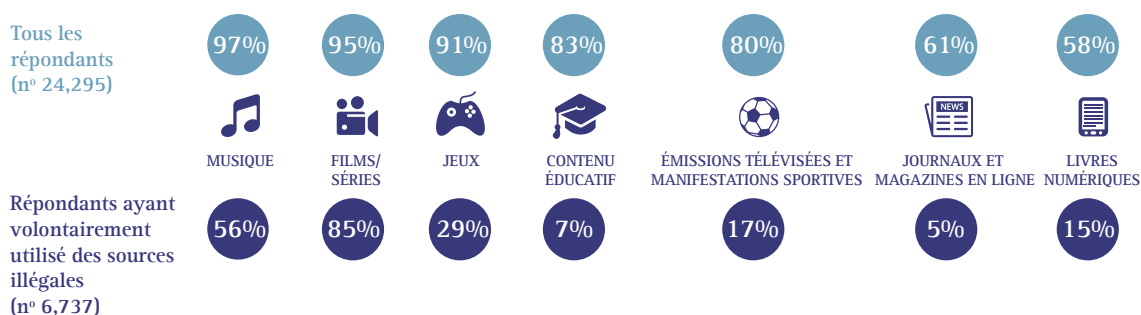


Ceux qui n'ont pas volontairement utilisé de sources illégales ou ceux qui l'ont fait par hasard (surtout le groupe le plus jeune) ont donné les raisons suivantes de s'abstenir de commettre une infraction: crainte des risques liées à des virus ou des logiciels espions (53 %), faible confiance dans les sources illégales (45 %) et souhait de ne pas se mettre dans l'illégalité (43 %). La majorité des jeunes qui ne savent pas s'ils ont utilisé une source légale ou illégale ont déclaré qu'ils sont incapables de déterminer si la source est légale ou non.

## LES FILMS ET LES SÉRIES SONT LES CONTENUS LES PLUS FRÉQUEMMENT CONSULTÉS VIA DES SOURCES ILLÉGALES

La musique est le contenu numérique le plus populaire auprès des jeunes, presque tous le chargeant en flux ou le téléchargeant (97 %). Cependant, seuls un peu plus de la moitié (56 %) des jeunes qui passent par des sources illégales le font pour accéder à du contenu musical. Les films/séries constituent le deuxième contenu le plus consulté (95 %) mais le premier (85 %) dont la consultation via des sources illégales est intentionnelle.

Utilisation de contenus numériques dans l'utilisation générale et intentionnelle de contenu numérique à partir de sources illégales<sup>4</sup>



3 Source: Question IV2: Au cours des douze derniers mois, avez-vous utilisé, exploité, téléchargé ou chargé en flux des contenus provenant de sources illégales (sites web)? N= 24 083 et IV3: Avez-vous intentionnellement utilisé la ou les sources [site(s) web] illégale(s) pour accéder aux contenus? (N=9 907)

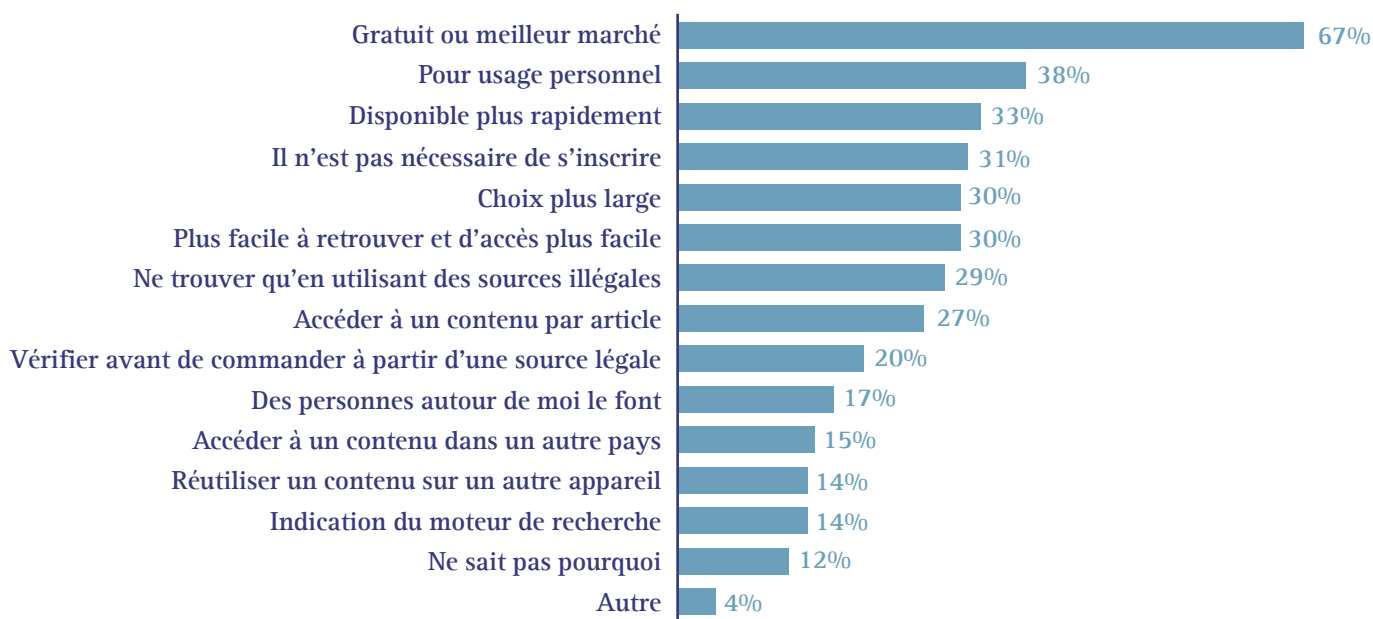
4 Source: Question II3.1: Combien de fois avez-vous écouté, regardé, lu, utilisé, exploité, téléchargé... le contenu suivant sur l'internet au cours des douze derniers mois? (N=24 295) et IV4. Quel type de contenu avez-vous intentionnellement utilisé, exploité, téléchargé ou chargé en flux à partir d'une source illégale (site web)? Veuillez indiquer tout ce qui s'applique. (N=6 737)

## LE PRIX, L'USAGE EXCLUSIVEMENT À DES FINS PERSONNELLES ET LA DISPONIBILITÉ SONT LES TROIS PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES SOURCES ILLÉGALES

C'est le prix qui importe le plus aux jeunes femmes (73 % contre 62 % des hommes), aux étudiants sans revenu (71 % contre 67 % des étudiants disposant d'un revenu), aux répondants sans emploi (67 % contre 56 % salariés) et enfin aux étudiants de l'enseignement supérieur (73 % contre 62 % dans l'enseignement de niveau inférieur). Pour la majorité des jeunes Européens, le prix est le facteur le plus important d'utilisation des sources illégales de contenu en ligne. La deuxième raison de l'utilisation de sources illégales donnée par 38 % des répondants est qu'ils ne voient rien de mal à cela, car c'est pour leur usage personnel. Ce comportement est moins souvent exprimé par ceux qui sont diplômés de l'enseignement supérieur (28 % contre 38 % pour ceux qui ont un niveau moyen et 34 % pour ceux qui ont un faible niveau d'instruction).

30 % des répondants déclarent qu'ils ne peuvent pas trouver le contenu numérique qu'ils recherchent sur des sites légaux et environ un tiers cite les raisons suivantes pour justifier l'utilisation de sources illégales: le contenu en ligne provenant de sources illégales est plus rapidement disponible, il n'est pas nécessaire de s'inscrire, le contenu présent sur les sources illégales est plus facile à trouver et à consulter ou offre un choix plus large. Toutes ces raisons sont mentionnées plus souvent par les femmes que par les hommes.

Facteurs déterminant l'utilisation intentionnelle de sources illégales<sup>5</sup>

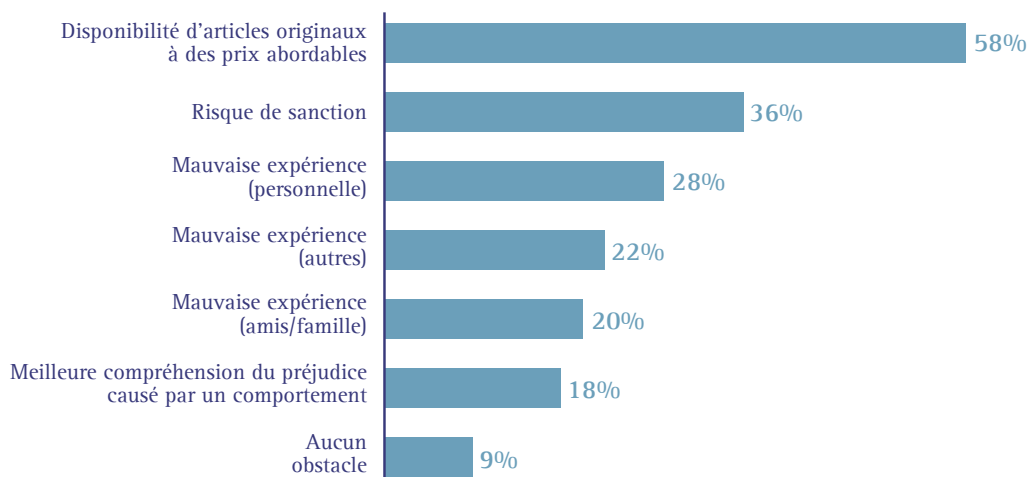


<sup>5</sup> Source: Question IV5: Vous avez indiqué avoir intentionnellement utilisé des sources illégales (sites web) pour du contenu en ligne au cours des douze derniers mois. Quelle en était la raison? Veuillez indiquer tout ce qui s'applique. (N=6 737)

## LA MISE À DISPOSITION DE CONTENUS À DES PRIX ABORDABLES VIA DES SOURCES LÉGALES, LE RISQUE D'ÊTRE SANCTIONNÉ ET LES EXPÉRIENCES NÉGATIVES SERAIENT LES RAISONS PRINCIPALES POUR ARRÊTER D'UTILISER DES SOURCES ILLÉGALES

Parmi les personnes des groupes de discussion qui sont conscientes d'utiliser des sources illégales pour accéder à du contenu numérique, la perte éventuelle de revenu dont pourraient souffrir les stars du cinéma ou de la musique du fait de leur comportement ne semble avoir aucun effet sur elles. Selon l'enquête, la mise à disposition de contenus abordables au moyen de sources légales serait la principale raison d'arrêter de recourir à des sources illégales. Les jeunes femmes (61 % contre 56 % d'hommes) et les étudiants de l'enseignement supérieur (63 % contre 49 % dans l'enseignement de niveau inférieur) sont les groupes sociodémographiques qui partagent le plus cet avis. Le risque d'être sanctionné est la deuxième raison la plus mentionnée pour que les jeunes arrêtent enfin d'utiliser des sources illégales. Le risque éventuel d'une sanction a davantage d'impact sur les jeunes femmes (40 %) que sur les jeunes hommes (33 %), sur le plus jeune groupe d'âge (42 %) que sur le groupe d'âge moyen (36 %) et celui des plus âgés (32 %) et sur les étudiants (38 %) que sur les non-étudiants (30 %). La troisième raison pour arrêter d'utiliser des sources illégales est liée à une mauvaise expérience. Ici, l'impact le plus important enregistré concerne une expérience personnelle négative, notamment pour les jeunes femmes (31 % contre 26 % des hommes).

Principales raisons fournies pour arrêter d'utiliser les sources illégales d'accès à du contenu numérique<sup>6</sup>

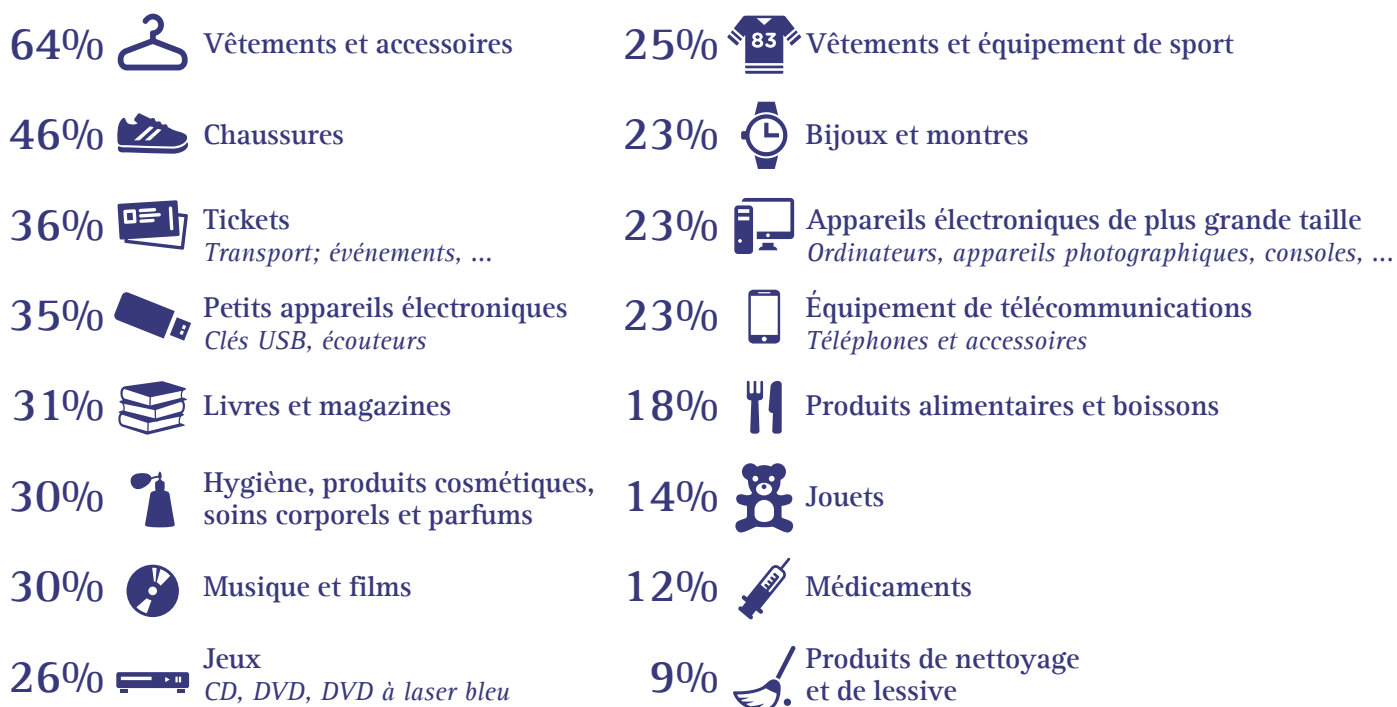


6 Source: Question IV6: Vous avez indiqué avoir intentionnellement utilisé des sources illégales (sites web) pour du contenu en ligne au cours des douze derniers mois. Qu'est-ce qui vous inciterait à cesser d'utiliser des sources illégales? Veuillez indiquer tout ce qui s'applique. (N=6 737)

## 1.2 Achat en ligne de biens physiques

### LES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES SONT LES PRODUITS LES PLUS COURAMMENT ACHETÉS EN LIGNE

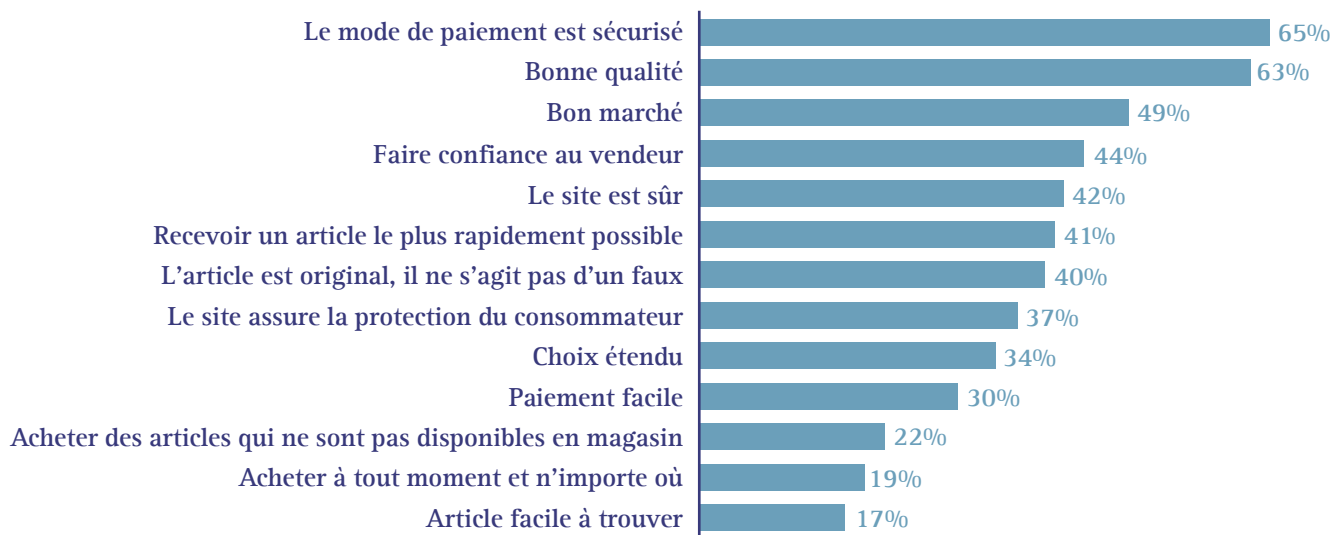
Les vêtements et accessoires sont de loin la catégorie de produits la plus demandée en ligne par les jeunes Européens. Les chaussures sont le deuxième produit le plus demandé. Ces deux catégories de produits sont nettement plus souvent achetées par les jeunes femmes (73 % pour les vêtements et accessoires et 50 % pour les chaussures) que par les hommes (55 % et 41 %). L'achat de ces produits n'est pas seulement liée au genre, mais l'achat en ligne de vêtements et d'accessoires, ainsi que de chaussures augmente également avec l'âge, le niveau d'éducation et le revenu. Les tickets, le troisième produit le plus demandé en ligne par les jeunes, sont également achetés plus souvent par les jeunes femmes (42 %) que par les hommes (31 %). À l'instar des vêtements et chaussures, ils sont plus souvent achetés par les répondants plus âgés, diplômés de l'enseignement supérieur et ayant un revenu.





## UN MODE DE PAIEMENT SÛR, LA QUALITÉ ET LE PRIX SONT LES ASPECTS LES PLUS IMPORTANTS LORS DE L'ACHAT DE PRODUITS EN LIGNE

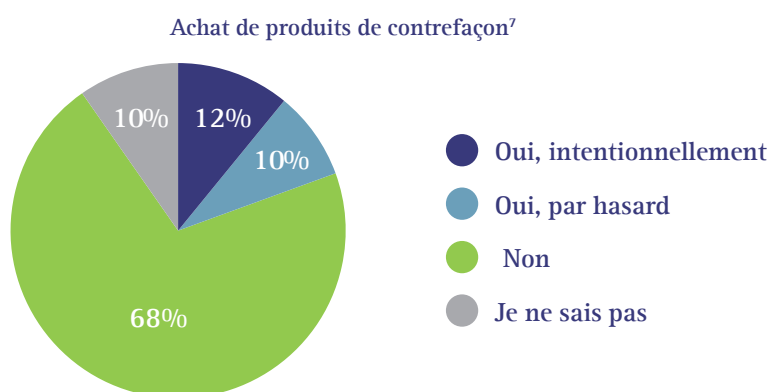
Le mode de paiement sûr est mentionné par près de deux tiers des répondants. En ce qui concerne les catégories sociodémographiques, les jeunes femmes (69 %) et les étudiants sans revenu (68 %) considèrent comme importante la sécurité des paiements, dans une proportion plus grande que les hommes (61 %) et les étudiants ayant un revenu (64 %). Les plus jeunes (15-17 ans) sont également plus susceptibles que la moyenne de trouver cet aspect important. La qualité est le deuxième aspect le plus mentionné, sans différence majeure entre les divers groupes sociodémographiques, quoique le groupe le plus jeune mentionne cet aspect plus souvent que les groupes plus âgés (respectivement 68 % contre 62 % et contre 60 %). Le prix est le troisième aspect le plus important pour les jeunes hommes (50 % contre 48 % des femmes), le groupe le plus âgé (18 % contre 14 % pour les plus jeunes), les répondants salariés (21 % contre 16 %) et les moins instruits (19 % contre 14 % des plus instruits).



## 12 % DES JEUNES ONT INTENTIONNELLEMENT ACHETÉ UN PRODUIT DE CONTREFAÇON EN LIGNE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Les jeunes ont une approche différente lorsqu'il s'agit de l'achat en ligne de produits de contrefaçon comparativement à leurs attitudes et comportements quand ils accèdent illégalement à du contenu numérique. L'analyse qualitative et quantitative souligne que les jeunes ne font pas réellement attention à la légalité ou à l'illégalité des sources lorsqu'ils chargent en flux continu ou téléchargent du contenu. En revanche, ils ont

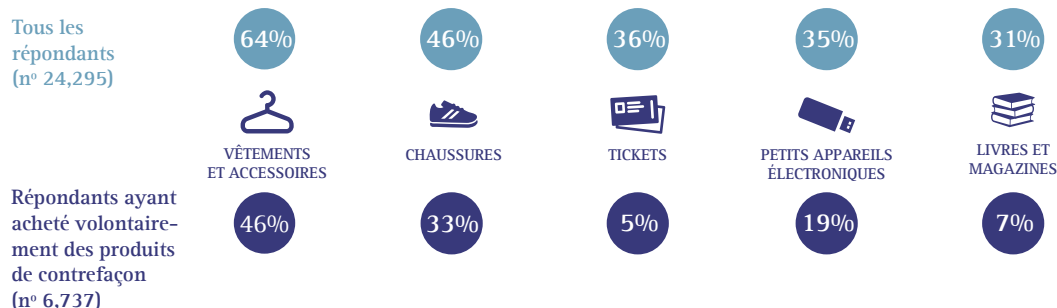
indiqué, dans les groupes de discussion, qu'ils n'aiment pas les produits de contrefaçon et ne sont pas intéressés par l'achat de ces produits. Ces observations s'appuient sur les résultats de l'analyse quantitative. Les jeunes femmes, les jeunes de 18-21 ans, les étudiants du supérieur et les jeunes chômeurs sont moins susceptibles d'acheter volontairement des produits de contrefaçon.



Les produits de contrefaçon semblent pâtir d'une assez mauvaise image auprès des jeunes. Ils seraient de moins bonne qualité que les produits authentiques. L'offre de produits de contrefaçon est associée à des sites web douteux dont les jeunes se méfient. Les jeunes Européens craignent la fraude et ne veulent subir aucun préjudice qui découlerait de l'achat en ligne de produits de contrefaçon. Pour ces raisons, les jeunes sont beaucoup plus conscients de la nécessité d'éviter la contrefaçon.

## LES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES CONSTITUENT LA CATÉGORIE LA PLUS COURANTE DE CONTREFAÇONS ACHETÉES EN LIGNE

Les vêtements et accessoires sont en général la catégorie de produits achetés en ligne la plus demandée. L'achat de contrefaçons d'autres catégories de produits est moins fréquent.

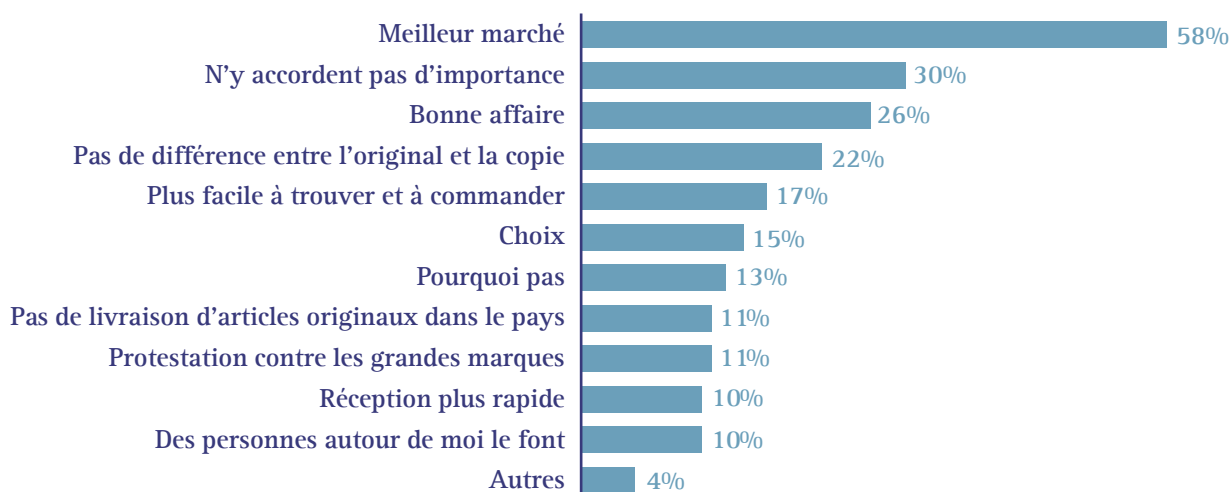


<sup>7</sup> Source: Question III2: Pendant les douze derniers mois, avez-vous acheté en ligne un produit contrefait? (N=21 981)

## LE PRIX EST LE CRITÈRE PRINCIPAL D'ACHAT EN LIGNE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON AVANT L'INDIFFÉRENCE ET L'IDÉE QUE L'ACHAT D'UN FAUX EST UNE BONNE AFFAIRE

Pour une minorité de jeunes qui achètent volontairement en ligne des produits de contrefaçon, le facteur principal de ce comportement est le prix et, ensuite, l'indifférence quant au fait que les produits soient ou non contrefaisants. Un quart de ceux qui achètent volontairement des produits de contrefaçon en ligne sont motivés par l'idée de faire une «bonne affaire». Plus d'un jeune sur dix a acheté un produit de contrefaçon parce que les sites proposant les originaux n'étaient pas accessibles dans leur pays.

Facteurs de l'achat volontaire de produits de contrefaçon en ligne<sup>8</sup>

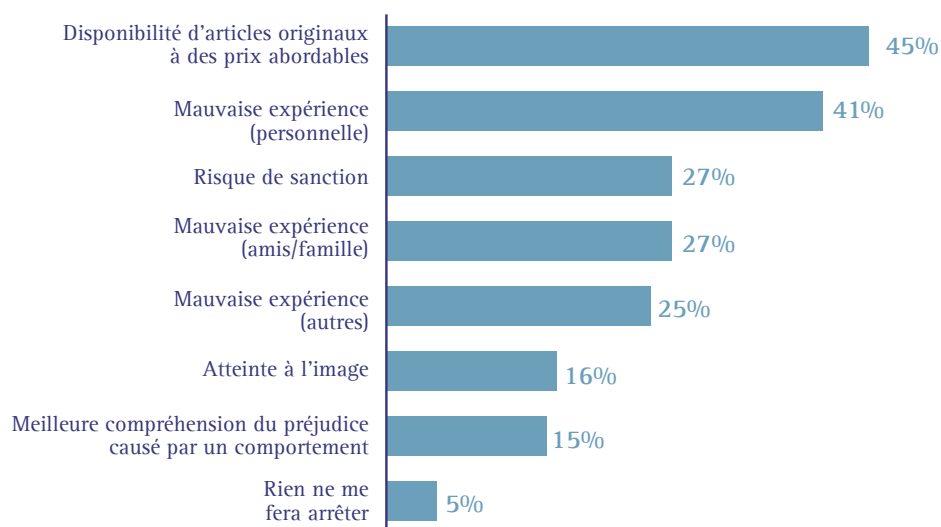


## LA MISE À DISPOSITION D'ORIGINAUX À DES PRIX ABORDABLES, LA MAUVAISE EXPÉRIENCE ET LE RISQUE DE SANCTION INCITERAIENT LA PLUPART DES RÉPONDANTS À CESSER D'ACHETER DES PRODUITS DE CONTREFAÇON

Près de la moitié des répondants cesserait d'acheter des produits de contrefaçon si des produits originaux abordables étaient disponibles. Une fois encore, le prix semble constituer un élément de motivation évident dans la décision d'acheter un produit de contrefaçon. Plus particulièrement, les jeunes femmes (53 % contre 38 % des hommes) qui ont sciemment acquis des produits de contrefaçon achèteraient des produits authentiques si leur prix était abordable. Un autre motif potentiel de cesser cette pratique est lié à une expérience négative, quelle soit personnelle ou qu'il s'agisse d'ami(e)s et

8 Source: Question III4: Vous avez signalé avoir intentionnellement acheté un produit contrefait en ligne au cours des douze derniers mois. Quelle en était la raison? Veuillez indiquer tout ce qui s'applique. (N=2 836)

de proches ou d'autres personnes. Pour les jeunes femmes (44 %), une expérience personnelle négative aurait davantage d'impact que pour les hommes (38 %). Un troisième facteur d'importance est le risque de sanction, que les répondants mentionnent comme une raison pour cesser d'acheter des produits de contrefaçon, bien que seuls 23 % du groupe le plus âgé (les 22-24 ans) donnent cette réponse.

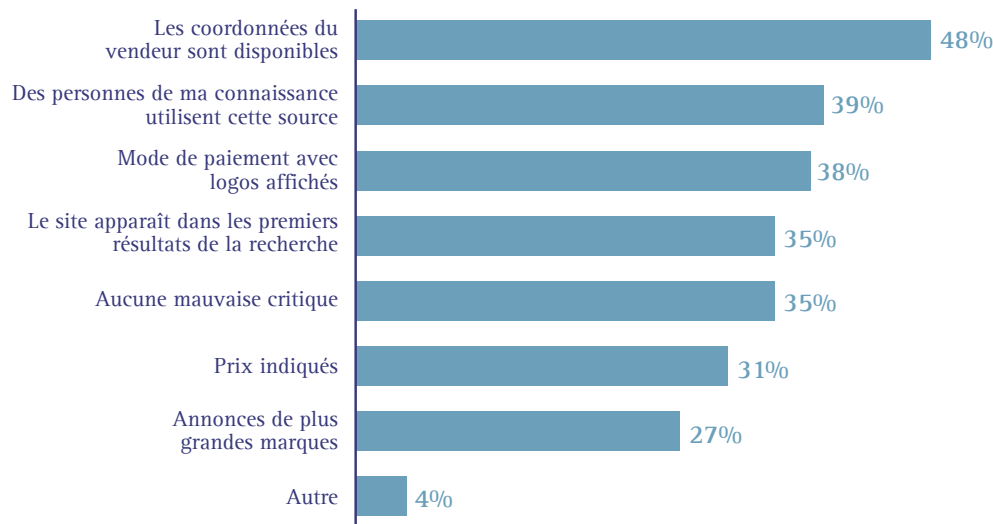



---

## UN TIERS DES RÉPONDANTS AFFIRME ÊTRE CAPABLE DE DISTINGUER LES SITES QUI VENDENT DES PRODUITS DE CONTREFAÇON DE CEUX QUI PROPOSENT DES PRODUITS AUTHENTIQUES, ET LA MOITIÉ DES RÉPONDANTS ONT INDICQUÉ ÊTRE EN MESURE DE DISTINGUER UNE SOURCE LÉGALE DE CONTENUS EN LIGNE D'UNE SOURCE ILLÉGALE

---

L'indicateur le plus important permettant de reconnaître une source légale, mentionné par près de la moitié de l'ensemble des répondants (48 %), est la disponibilité ou non de coordonnées. De plus, 39 % des jeunes soulignent le fait que si des personnes de leur connaissance utilisent le site, cela constitue une raison évidente de considérer que la source est légale. Une proportion similaire soutient que lorsque les prestataires de services de paiement et les logos de cartes de crédit sont affichés sur des pages de paiement, le site est légal. La popularité du site web dans les résultats des moteurs de recherche influence également les jeunes, avec un peu plus d'un tiers (35 %) d'entre eux estimant que si le site est l'un des premiers résultats affichés dans la recherche, il est légal. Pour 27 % des jeunes Européens, l'affichage de publicité pour les grandes marques est une indication de la légalité de la source.



### 1.3 Communication sur la contrefaçon et le piratage

LES ARGUMENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ PERSONNELLE ET AUX VALEURS MORALES SONT PLUS À MÊME DE CONVAINCRE LES JEUNES DE RÉFLÉCHIR À DEUX FOIS AVANT D'UTILISER DES SOURCES ILLÉGALES OU D'ACHETER DES PRODUITS DE CONTREFAÇON.

